

Pays de Bière Escrime Club 77

www.perthes-escrime77.com

1er TOURNOI D'EPEE

CDE77 - Challenge de l'Avenir Epée 2015

Catégories : pupilles - benjamins - minimes

Pré-inscriptions par le site fédéral obligatoires

SAMEDI 11 AVRIL 2015

CHAILLY EN BIERE

Début des compétitions à 14h00

Finale vers 17h00

Entrée public gratuite

**Complexe sportif salle Cottereau
Route de Fontainebleau
77930 Chailly-en-Bière**





Le Pays de Bière
Escrime Club 77
vous invite au

Premier « **tournoi d'épée du Pays de Bière** »

Challenge de l'Avenir Epée - CDE77

Samedi 11 avril 2015

Salle Cottereau

Route de Fontainebleau

77930 Chailly-en-Bière

PPBescrimeclub77@yahoo.fr

REGLEMENT

Le tournoi se déroule à l'épée électrique

1. Horaires

14h00 : catégorie Pupillette et Pupille

14h30 : catégorie Benjamine et Benjamin

15h00 : catégorie Minime Fille et Garçon

Le scratch sera prononcé 15 minutes plus tard.

2. Formule

1 tour de poule sans éliminés suivi d'un tableau à élimination directe. La troisième place ne sera pas tirée.

3. Catégories

PUPILLE/ PUPILLETTE nés en 2004-2005

BENJAMIN/BENJAMINE nés en 2003-2002

MINIME nés en 2001-2000

4. Armes

PUPILLE/TTE et BENJAMIN/E : épée électrique poignée droite lame 2

MINIME : épée électrique poignée droite lame 5

5. Tenues

Tenue 350 N et sous-cuirasse CEE 350 N pour les pupilles et benjamins

Sous-cuirasse CEE 800 N pour les minimes

6. Inscription

Au plus tard le jeudi 9 avril 2015 en ligne sur le site fédéral www.escrime-ffe.fr

7. Droits d'engagement

Les droits d'inscription sont à régler à l'inscription et s'élèvent à

8 € pour les pupilles/ benjamins

10€ pour les minimes

8. Arbitrage

Les clubs doivent présenter un arbitre pour 4 tireurs engagés. Les arbitres seront indemnisés suivant le barème en vigueur sur le département et en fonction de leur diplôme (présentation de la carte d'arbitre, maximum arbitre régional)

9. Récompenses

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

10. Directoire technique

Le directoire technique sera seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

11. DIVERS

Boissons fraîches et chaudes, viennoiseries et friandises seront en vente à la buvette.

Le PPB Escrime Club 77, organisateur du tournoi se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

L'accès aux pistes est exclusivement réservé aux tireurs, arbitres et maitres d'armes dans un but purement pédagogique ainsi qu'aux organisateurs.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E. L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

Le tournoi d'épée du Pays de Bière est organisé par le Pays de Bière Escrime Club 77 avec la collaboration du Comité départemental d'Escrime de Seine-et-Marne, la commune de Chailly-en-Bière et la Communauté de Communes du Pays de Bière.

